

LE COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS DE LA VILLE DE MONS a l'honneur de vous transmettre ci-après un complément à l'ordre du jour de la séance du Conseil communal du **LUNDI 19 DÉCEMBRE 2005, à 18 heures, à l'Hôtel de Ville de Mons, Salon Gothique.**

ORDRE DU JOUR COMPLÉMENTAIRE

N° d'ordre	INDICATION SOMMAIRE DE L'AFFAIRE	N° des dossiers
	<u>SÉANCE PUBLIQUE</u> <u>RAPPORTEUR : M. SAKAS</u>	
46	Stade de basket – déclaration optionnelle à la TVA.	R.F.
47	Stade de football – déclaration optionnelle à la TVA.	R.F.
	<u>ERRATUM</u> Pour le 34e objet (Rapporteur M. SAKAS), il convient de lire : « Régie communale autonome – Rapport d'activité 2004, comptes 2003 et 2004 » - Approbation. Pour le 35e objet (Rapporteur M. SAKAS), il convient de lire : « Régie communale autonome – Plan d'entreprise 2006 » - Approbation.	R.F. R.F.

Le Secrétaire communal,
Bernard VANCAUWENBERGHE

Le Bourgmestre-Président f.f.
Jean-Claude CARPENTIER